



## **PROGRAMME D'ACTIVITÉS**

**Année scolaire 2023-2024**

**Lycée Professionnel Charles De Gaulle – SETE**

**Magali Legendarme**

**Psychologue de l'Éducation nationale**

*Spécialité Éducation Développement Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle  
(Psy-EN EDO)*

### **Préambule**

M<sup>me</sup> Legendarme assure ses permanences au lycée professionnel Charles De Gaulle le lundi après-midi de 14h à 17h, où elle reçoit sur rendez-vous.

Elle partage le reste de son emploi du temps entre les collèges Jean-Jaurès à Mèze, Simone de Beauvoir à Frontignan et le Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) de Sète où elle assure une permanence le vendredi après-midi.

Les élèves et les parents peuvent se rapprocher de la vie scolaire du lycée pour un rendez-vous au lycée, ou du secrétariat du C.I.O. pour un rendez-vous au C.I.O., service public ouvert aussi durant les vacances scolaires.

### **Rappel des missions des Psy-EN-EDO**

**Selon la circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017, les Psy-EN-EDO ont pour missions de :**

- contribuer à la réussite scolaire et universitaire des adolescents et des jeunes adultes ainsi qu'à leur adaptation aux différents cycles d'enseignement de telle sorte qu'ils s'inscrivent dans un projet d'orientation et de formation
- conseiller et accompagner tous les élèves comme les étudiants dans l'élaboration de leur projet scolaire et professionnel, notamment dans le cadre du conseil en orientation.

**Leurs activités y sont définies comme suit :**

- réaliser des entretiens approfondis afin de favoriser le développement psychologique et social des adolescents, la construction d'un rapport positif aux apprentissages et une projection ambitieuse dans l'avenir ;
- permettre aux jeunes, grâce à des méthodes et des outils spécifiques, de réaliser un travail sur leurs représentations des formations et des activités professionnelles, une exploration des centres d'intérêt, une prise de conscience des enjeux de l'orientation et de l'affectation.
- encourager la mobilisation scolaire et participer au suivi des élèves rencontrant des difficultés et à besoins éducatifs particuliers ;
- participer à la vie des établissements et travailler en collaboration avec les enseignants pour sensibiliser les élèves, les étudiants et les familles aux enjeux de l'orientation, à la connaissance des milieux professionnels, des diplômés et des parcours de formation ;
- participer aux initiatives visant à rendre accessibles aux jeunes les dispositifs d'aide à l'orientation et d'affectation tels que définis dans un cadre national et déclinés au plan académique ;

- contribuer aux actions de prévention, d'intervention et de remédiation du décrochage et des ruptures scolaires au sein des groupes de prévention du décrochage;
- conseiller le chef d'établissement pour l'élaboration du programme d'orientation du projet d'établissement et contribuer à l'analyse des situations éducatives et des parcours et la mise en œuvre de dispositifs adaptés ;
- contribuer à l'information et à la formation des personnels de l'éducation nationale sur les processus psychologiques et sociaux d'élaboration des projets d'avenir à l'adolescence, sur les facteurs qui les influencent et qui peuvent en réduire les ambitions et sur les procédures d'orientation et d'affectation, ainsi que sur la connaissance des métiers et des formations ;
- faciliter les liaisons collèges-lycées et lycées-établissements d'enseignement supérieur.

Les Psy-EN-EDO contribuent au développement psychologique, à la socialisation, à l'adaptation et à la réussite scolaire et universitaire des adolescents et des jeunes adultes ainsi qu'à l'accueil, à l'information et au conseil de toute personne en recherche de solution pour son orientation en recourant aux outils et méthodes adaptés.

Sous l'autorité du recteur d'académie, du directeur du centre d'information et d'orientation et en lien avec l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation, les Psy-EN EDO exercent leur fonction dans les centres d'information et d'orientation où ils sont affectés et dans les établissements publics du second degré.

## I - Actions auprès des équipes éducatives

En tant que conseillère technique, l'action principale portera sur l'accompagnement des professeurs principaux dans la mise en œuvre et le suivi des actions d'information et l'aide à la préparation progressive des choix d'orientation post 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, post CAP et post Bac Pro des élèves.

## II - Actions auprès des élèves et des familles

Niveaux	Objectifs	Actions	Acteurs	Calendrier
<b>Tous niveaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individualisation du conseil en orientation</li> </ul>	- Entretiens individuels au lycée (ou au CIO)	Psy-EN	Toute l'année (lundi après-midi)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage et suivi des élèves en difficultés, en décrochage et/ou en mal-être</li> </ul>	-GPDS/ Commission de suivi	Équipe de direction, inf, AS, CPE, MLDS, Psy-EN	Toute l'année (jeudi après-midi Semaine A)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des élèves en difficultés scolaires et/ou en situation de handicap</li> </ul>	- Participation aux ESS	Equipe pédagogique, enseignant référent, équipe de direction, inf, médecin, Psy-EN	Toute l'année (participation en fonction des disponibilités)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter les sorties sans solution</li> <li>• Repérer les élèves en situation de décrochage, informer, conseiller les élèves et les familles</li> </ul>	- Entretiens individuels ou atelier en groupe au LP	MLDS, CPE, équipe de direction, PP, Psy-EN	Toute l'année

<b>3<sup>ème</sup> Prépa Métiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les élèves sur les poursuites post 3<sup>ème</sup>, les procédures</li> </ul>	➤ Séance d'information collective (1H/classe et en présence du pp)	Psy-EN PP 3 <sup>ème</sup> PM	Décembre 2024
<b>Terminale professionnelle</b>	Informer les élèves sur les poursuites post Bac, les procédures (parcours sup)	➤ Séance d'information collective (1H/classe et en présence du pp)	Psy-EN PP Terminale	Janvier / Février 2024

## Conclusion

Le lycée est un petit établissement où il est facile d'avoir une vision d'ensemble et d'échanger avec les différents interlocuteurs. Le suivi des élèves et, d'une manière plus globale, la participation à la vie de l'établissement se fera en collaboration et par échanges réguliers avec les enseignants, les CPE, les infirmières, l'assistante sociale et l'équipe de direction.

Fait à Sète, le 20 Novembre 2023